



## AVIS PUBLIC

### Assemblées publiques de consultation sur le projet de vision stratégique du territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Pierre Caza, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que le 26 novembre 2025, lors d'une séance régulière, le conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent a adopté son projet d'énoncé de vision stratégique du développement territorial. Cet énoncé de vision servira de base à la révision du schéma d'aménagement et de développement de la MRC.

À ce sujet, des assemblées publiques de consultation auront lieu aux dates suivantes :

- **Lundi le 23 février 2026 à 19 h 30, dans la salle du conseil de la Municipalité de Hinchinbrooke, située au 1056, chemin Brook**
- **Mardi le 24 février 2026 à 19 h 30, dans la salle communautaire (2<sup>e</sup> étage) de la Municipalité du Canton de Dundee, située au 3296, montée Smallman**
- **Judi le 5 mars 2026 à 19 h 30, au centre communautaire Carole-Tremblay de la Municipalité de Sainte-Barbe, située au 475, chemin de l'Église**
- **Lundi le 9 mars 2026 à 19 h 30, dans la salle du conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent, située au 10, rue King à Huntingdon**
- **Mardi le 10 mars 2026 à 19 h 30, au centre culturel Dr Marc Héту de la Municipalité de Saint-Chrysostome, située au 624, rue Notre-Dame**
- **Lundi le 16 mars 2026 à 19 h 30, dans la salle du conseil de la Municipalité de Saint-Anicet, située au 333, avenue Jules-Léger**
- **Lundi le 23 mars 2026 à 19 h 30, dans la salle du conseil de la Municipalité d'Ormstown, située au 5, rue Gale**

Au cours de cette assemblée, le comité de consultation expliquera le projet d'énoncé de vision stratégique et les effets de cette adoption sur le territoire, et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Une copie du projet d'énoncé de vision stratégique peut être consulté au bureau de la MRC, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h à 12 h, ainsi qu'au bureau de chaque municipalité dont le territoire est compris dans celui de la MRC du Haut-Saint-Laurent.

Les personnes et les organismes qui désirent soumettre des représentations écrites à la MRC du Haut-Saint-Laurent peuvent le faire avant 16 h, le 1<sup>er</sup> avril 2026, par la poste à l'adresse suivante : 10, rue King, bureau 400, Huntingdon (Québec), J0S 1H0 ou par courrier électronique à [mrchsl@mrchsl.com](mailto:mrchsl@mrchsl.com).

DONNÉ À HUNTINGDON, ce 28 janvier 2026.

Pierre Caza  
Directeur général et greffier-trésorier